



Disponibilité		
Nombre/palette		18
Unités de conditionnement		25 kg
Emballage / Code		11
Art. n°		
3003		■

Domaines d'utilisation



- [AW_M_227]
- [AW_M_89]
- [AW_M_226]

Propriétés

- [EG_M_442]
- [EG_M_194]
- [EG_M_443]
- Très faible émission (GEV-EMICODE EC 1^{Plus})

Certificats

- [GEV-Lizenz zur Führung des EMICODE](#)

Informations supplémentaires

- [Grundierungsempfehlung](#)
- [EPD-Erklärung \(Remmers\)](#)
- [EPD-DBC-20220219-IBF1-EN](#)

Produits du système

- [MB PUREactive F-Serie](#)

Préparation du travail

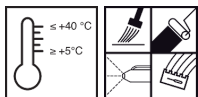
- **Exigences du support**
[VA1_M_250]
[VA1_M_227]
- **Traitement préliminaire**
[U2_M_139]
[U2_M_145]

Préparation



- **Emballage en kit**
Mélanger le composant liquide avec les outils de mélange appropriés.
Ajouter le poudre secoué complètement au composant liquide.
Mélanger pendant env. 1 minute. Interrompre la période de mélange et laisser échapper l'air.
Racler la poudre adhérent en bordure du récipient.
Mélanger pendant 2 minutes.
Pendant le mélange, il faut garder le matériel de mélange près du sol.

Mise en oeuvre



- **Directives**
Température du matériau, de l'environnement et du substrat : min. +5 °C à max. +40 °C.
Des températures plus élevées réduisent la durée pratique d'utilisation et la durée de durcissement, des températures plus basses les prolongent.
[VA1_M_833]
[VA2_M_609]

[VA1_M_235]

Recouvrir et finir



	[aw_m_795] [VA1_M_108] [AW_M_757] [VA1_M_244]
Applications	[U1_M_22] Toujours réaliser une/des surface(s) test(s)! [VA2_M_593] En mélangeant le matériau dans le godet mélangeur, il est possible d'éviter la formation prématurée de peau. [VA1_M_254] [VA1_M_255] [VA2_M_4] [VA1_M_236] [VA2_M_591] Pour une mise en oeuvre mécanique, merci de consulter d'abord notre service technique. Tel. +49 5432 83900
Important	[U2_M_173] [U2_M_174] [VA2_M_48] [VA2_M_47] Tout écart par rapport aux réglementations en vigueur doit faire l'objet d'un accord spécifique. [H_M_42] Accords spéciaux et rapports d'essais / attestations peuvent être téléchargés sur notre site internet www.remmers.be.
Outils / nettoyage	 [GR_HW_12] Nettoyer les outils immédiatement après usage avec de l'eau. Des résidus de matériel séchés seulement peuvent être éliminés de manière mécanique.
Stockage / Tenue en stock	 En fûts d'origine fermés, secs, à l'abri du gel et des températures trop élevées, au moins 9 mois.
Sécurité / réglementation	Pour plus de renseignements en matière de sécurité pendant le transport, de stockage et manipulation, d'élimination et écologie, consulter la fiche de données de sécurité en vigueur.
Elimination	Les résidus de produits plus importants doivent être éliminés dans leur emballage d'origine conformément à la réglementation en vigueur. Les emballages entièrement vides doivent être recyclés. Ne pas jeter avec les ordures ménagères. Ne pas jeter à l'égout. Ne pas déverser dans les égouts.
Ordonnance sur les produits biocides	Contient comme "matériel traité" un produit biocide (agent de conservation) avec une/des matière(s) active(s) biocide(s) 2-octyl-2H-isothiazole-3-one , masse de réaction de 5-chloro- 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one et de 2-méthyl-2H-isothiazol- 3-one (3:1) pour la protection du contenu de l'emballage contre les infestations par des organismes microbiens (bactéries, levures, etc.). Respecter impérativement les instructions de mise en œuvre!
Les indications contenues dans cette fiche technique tiennent compte des techniques et procédés les plus modernes.	L'utilisation du produit n'étant pas sous notre contrôle, ces indications n'engagent pas la responsabilité du fabricant ni du distributeur.
	Vous disposez des conditions générales de vente. Si vous ne les avez plus, vous pouvez demander un nouvel exemplaire, vu que nous livrons seulement sous ces conditions.